



**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE**

GROUPEMENT DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET FINANCIERES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 10 DÉCEMBRE 2021

P.V. N° 121
Dossier N° 7

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne

VU la délibération du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne en date du 31 mai 2021 – PV n° 116-10 – relative à l'autorisation de signer des conventions spécifiques du groupement de commandement des SDIS franciliens,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à l'autorisation de signer le marché n° 026 relatif à l'acquisition de bras élévateur aérien (BEA) de classe 30 pour les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) de Seine-et-Marne (77), des Yvelines (78) et du Val d'Oise (95) réunis en groupement de commandement,

VU l'avis de la Commission d'appel d'offres en date du 10 décembre 2021,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- ✓ De donner délégation à Madame la Présidente du Conseil d'administration pour signer les pièces administratives se rapportant au marché n° 026 relatif à l'acquisition de bras élévateur aérien (BEA) de classe 30 suivant :

Société retenue	Prix unitaire de l'équipement en € TTC
EGI KLUBB GROUP	636 000,00

- ✓ De donner délégation à Madame la Présidente du Conseil d'administration pour signer les avenants se rapportant à ce marché public à l'exception de ceux ayant une incidence financière supérieure ou égale à 5% par rapport au montant initial du marché public.

La Présidente du Conseil d'administration

Isolène GARREAU